

OCTOBRE

4

2025

PAROLES DE MJPM

Bien protéger ensemble

Le métier de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) est au cœur de nombreux enjeux juridiques, sociaux et éthiques. Pourtant, il est rarement mis en lumière par celles et ceux qui l'exercent au quotidien. Ce colloque, "Paroles de MJPM", propose de leur donner pleinement la parole pour exprimer leurs difficultés, partager leurs pratiques, poser leurs questions et apporter leurs réponses.

Loin d'un simple état des lieux, cette journée se veut un espace de réflexion dynamique permettant d'exposer les tensions, les contradictions et les ajustements nécessaires dans l'exercice de cette mission essentielle. Les discussions seront structurées autour de quatre grandes thématiques, chacune explorée dans une table ronde, où les MJPM seront les principaux intervenants, accompagnés d'un discutant universitaire ou expert pour enrichir et structurer les débats.

Ce colloque mettra en avant les divergences de points de vue, les réalités contrastées de la profession, et les pistes d'harmonisation des pratiques, dans un dialogue mêlant droit, bonnes pratiques et éthique.

LE SENS DU MÉTIER

Le métier a-t-il toujours un sens ou du sens ?

Le MJPM est-il un simple exécutant des décisions judiciaires ou un véritable acteur de la protection et de l'accompagnement ?

Cette table ronde interroge la finalité du métier, la conciliation du cadre légal avec l'exigence humaine et éthique de la mission.

L'INDÉPENDANCE DU MJPM

Quel positionnement pour le MJPM ?

Entre pressions des familles, attentes des juges et exigences des institutions, le MJPM navigue dans un équilibre complexe. Peut-il réellement être indépendant dans ses décisions ?

Cette table ronde explore les tensions autour de la subordination fonctionnelle du MJPM, ainsi que les enjeux de coopération avec les différents acteurs du réseau.

URGENCE ET DISPONIBILITÉ

Une exigence intenable ?

Le temps du droit et le temps du terrain s'opposent souvent dans l'activité du MJPM. Face aux urgences à gérer, aux dossiers de plus en plus nombreux et aux sollicitations permanentes, comment assurer une disponibilité suffisante pour chaque majeur protégé ?

Cette table ronde interroge la charge de travail, la gestion de l'urgence et la conciliation entre vie professionnelle et exigences du métier.

CONTRÔLE ET RESPONSABILITÉ

Entre surveillance et confiance

Les MJPM sont soumis à un cadre strict qui encadre leur gestion des mesures et des finances des majeurs protégés. Entre contrôles des comptes, évaluations, inspections, comment concilier transparence et praticabilité ?

Cette table ronde aborde les enjeux de responsabilité juridique et financière des MJPM.

17^{ÈME} COLLOQUE AFFECT
Palais des Congrès à Arcachon